

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Au Service Jeunesse :

Lundi et Jeudi de 8h30 à 12h (Fermé l'après-midi)

Mardi/ Mercredi/ Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Sur Portail Familles (Si vous avez un compte)

Validation des inscriptions après paiement.

Le dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

- Pour tous les inscrits : Attestation d'assurance 2023/ 2024

Pour une 1ère inscription :

- Fiche d'urgence dûment complétée "recto / verso et signée"
A télécharger sur : <https://www.mairie-de-bury.fr/>
- Une photo de votre enfant
- Photocopie du carnet de vaccination
- N° Allocataire CAF (ou si non Allocataire, fournir l'Avis d'imposition 2022 – Revenus 2021)

TARIFS

Repas Cantine : 3.20 € + 1.20 € soit 4.50 € le repas

"Inscriptions Repas (les jours d'école) – au plus tard la veille avant 9h"

Repas Accueil de Loisirs et Mercredis : 3.30 € Bury et 3.40 € Extérieurs.

"Inscriptions Repas "Mercredi", au plus tard le lundi avant 9h"

Périscolaire / Péricentre : Forfait Matin ou Soir

= Prix de l'Accueil de Loisirs / 3.25 (selon le barème CAF)

Mercredi Loisirs : Tarif à la journée. (selon le barème CAF)

Accueil de Loisirs : Tarif à la semaine (selon le barème CAF)

+ Péricentre en supplément

BAREME CAF	Accueil de Loisirs : INSCRIPTIONS A LA SEMAINE (selon le barème CAF) Prix par jour par enfant		
	Ressources Mensuelles (RM)		
Composition de la famille	Inférieures ou égales à 550 euros	De 551 euros à 3 200 euros	Supérieures à 3 200 euros
1 enfant	1.54	0.30 % des RM par jour	9.60
2 enfants	1.44	0.28 % des RM par jour	9.00
3 enfants	1.33	0.26 % des RM par jour	8.40
4 enfants et plus	1.23	0.24 % des RM par jour	7.70

Calcul du tarif : ressources avant abattements divisé par 12 et multiplié par le coefficient d'enfants à charge.



PARTENAIRES
DE L'ACCUEIL
DE LOISIRS

Conception, mise en page et impression : Service Jeunesse "Mairie de Bury"



SERVICE JEUNESSE BURY

Inscriptions Rentrée 2023/ 2024

A PARTIR DU MARDI 22 AOÛT 2023

(au Bureau ou sur le Portail Familles)

Tous les enfants doivent être réinscrits en début d'année.

Madame, Monsieur,

Encore une année scolaire qui se termine. Les élèves ont pu enfin bénéficier d'une année d'école normale.

L'accueil de loisirs a pu fonctionner sereinement. Le service jeunesse est mobilisé toute l'année, pour encadrer, restaurer et accompagner les enfants de la commune.

Des animations et ateliers variés sont réalisés durant les différentes périodes. A Bury, l'équipe d'animation est composée de professionnels

qui travaillent toute l'année au service et à l'écoute de vos enfants.

La stabilité de nos agents permet de suivre dans la durée vos enfants, de bien les connaître et de les encadrer dans la sécurité.

Je sais pouvoir compter sur eux et sur leur professionnalisme et je les en remercie.

Je vous souhaite le meilleur été possible en profitant au maximum des moments passés auprès de vos enfants.

David BELVAL,
Maire de Bury

CONTACT : Service Jeunesse Bury (Entrée face à l'église)

52, Rue Emile Zola – 60250 BURY – Tél : 09 78 80 39 10 (changement de numéro)
(Fermé le lundi et le jeudi après-midi) Courriel : service.jeunesse@mairie-bury.fr

FERMETURE DU SERVICE JEUNESSE :

Le bureau sera fermé du 08 Juillet au 21 Août 2023.

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE



CANTINE (Entrée face à l'église)

Inscriptions ou Annulations :

- Repas "Cantine" au plus tard la veille avant 9h
- Repas "Mercredi", au plus tard le Lundi avant 9h.

(Paiement à l'avance à l'inscription)

IMPORTANT : En cas de repas non annulé, vous pourrez venir chercher le repas à la cantine (n'oubliez pas de prévenir le Service Jeunesse).

NOS ACCUEILS DE LOISIRS



MERCREDIS LOISIRS "Inscriptions à la journée"

Les Mercredis fonctionnent de Septembre à Juin (jusqu'au Me 26/06/2024).

Inscriptions, au plus tard le Lundi avant 9h.

ACCUEILS DE LOISIRS "Inscriptions à la semaine"

Fonctionne durant les vacances scolaires jusqu'au 09 Août 2024.

Fermé durant les vacances de Noël.

Voir dates d'inscriptions (environ 3 semaines avant chaque période) :

<https://www.mairie-de-bury.fr/>



PERISCOLAIRE (Entrée face à l'église)

- Matin : de 7h à 8h* (*Départ vers les écoles)
- Soir : de 16h30 à 18h45

Prévoir un goûter pour le soir.

(Paiement à terme échu le mois suivant)

INFOS PRATIQUES: Mercredi et Vacances scolaires

Attention, 2 lieux d'accueils :

3/ 5 ans – au 52, Rue Emile Zola

6/ 12 ans – au 113, Rue Emile Zola
+ Péricentre pour tous les enfants

Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi.

Horaires d'ouverture :

- de 7h à 8h30 (Péricentre)

A la journée avec ou sans cantine

- de 8h30 à 12h (arrivée entre 8h30 et 9h)
- et de 13h30 à 17h (arrivée entre 13h30 et 14h)

- de 17h à 18h45 (Péricentre)